

MÉMOIRE
PROJET ÉOLIEN ST-VALENTIN
UN PROJET INACCEPTABLE

PRÉSENTÉ PAR
Patricia Dorantes Brassard

SOU MIS AU BAPE

Saint-Cyprien-de-Napierville
13 mars 2011

À la demande du gouvernement libéral, Hydro-Québec a lancé le deuxième appel d'offre pour l'implantation de projets éoliens au Québec. Parmi les projets retenus, celui de St-Valentin retient mon attention. En effet, il me semble grandement questionnable quant aux points suivants : une population concernée sous-informée, une non-acceptation sociale et la mise en péril d'un héritage agricole. Le présent mémoire, traitera de ces points de réflexion dans l'ordre auxquels nous tenterons également de déterminer des pistes de solution possibles.

Dans un premier temps, l'accès à l'information pour l'ensemble de la population visée par le projet me questionne. En effet, le projet a été soumis à Hydro-Québec le 17 septembre 2007. Une rencontre d'information a été effectuée en mai 2007. Faiblement sensibilisés, très peu de personnes y étaient présentes. Une autre rencontre a eu lieu le 5 juillet 2007. Les promoteurs ont fait face à une salle pratiquement vide. Certes, planifier une telle rencontre au beau milieu des vacances estivales des citoyens me semble une stratégie bien efficace pour s'assurer d'informer le moins de personnes possible. Mais est-ce acceptable ? Ne devrait-il pas y avoir des règles du jeu claires prescrites par le gouvernement qui obligent ces compagnies qui désirent s'implanter chez nous afin de s'assurer qu'une majorité votante de la population a bel et bien été informée ? Pourquoi user de stratégies de sous-information si le projet éolien en question serait valable ? Serait-ce parce que certaines failles de ce dernier sont à cacher ou à passer sous silence ? Désire-t-on ainsi éviter de soulever la population en la tenant dans l'ignorance ? Je vis dans une société démocratique, où le libre accès à l'information est une condition minimale pour permettre ensuite à chacun de prendre une position éclairée. Je m'attends ce que les instances concernées dans un projet comme le projet éolien de St-Valentin, fasse honneur à l'intelligence de la population en certifiant non seulement qu'elle informe clairement et par écrit une majorité de la population de la municipalité directement visée et de celles avoisinantes, mais aussi que l'information a bel et bien été reçue par la clientèle visée. Je constate malheureusement que cette condition minimale n'a pas été remplie par le promoteur. Un autre aspect m'interpelle. Effectivement, le présent projet éolien est présenté de façon à omettre toute la partie du transport de l'énergie éolienne vers le poste de distribution d'électricité. Nous ne pourrions pas traiter de la question puisque c'est Hydro-Québec qui prend cette partie du projet en charge. Mais, convenez que l'un ne va pas sans l'autre ! Dans ce cas, dans un esprit de réflexion critique, nous ne pouvons esquiver cette réalité au bénéfice du projet éolien de St-Valentin. En effet, cette seconde stratégie qui maintient encore la population dans l'ignorance pour mieux régner me semble inacceptable. Pourquoi est-ce que notre gouvernement accepte que les projets éoliens soient présentés de façon segmentée ? Heureusement, certaines pressions ont permis aux agriculteurs et propriétaires terriens concernés par l'implantation de la ligne à haute tension entre le poste de transformation d'énergie éolienne à St-Valentin et le poste de distribution de l'électricité à Napierville d'être informés avant la tenue des audiences du BAPE. Mais Hydro-Québec l'a bien spécifié, c'est une mesure extraordinaire. Qui plus est, Hydro-Québec devait tenir une séance d'information publique en février dernier qui a toutefois été annulée par la société d'État. Pourquoi reporter un large accès à l'information à plus tard ? Quels sont les bénéfices que cette dernière a à retirer par cette décision ? En somme, je suis non seulement profondément déçue et choquée de constater combien la compagnie privée TansAlta a omis de s'assurer que la population était bel et bien informée avant de déposer son projet éolien pour répondre à l'appel d'offre, mais aussi de voir Hydro-Québec se défilier pour éviter de bien informer les citoyens concernés par le projet de ligne à haute tension.

Dans un second temps, il me semble évident qu'il soit impossible de justifier une acceptation sociale du projet si la population concernée est sous-informée. En effet, une population tenue

dans l'ignorance ne peut se questionner et soulever des débats pertinents quant au bien fondé de la présence du présent projet éolien chez eux ou près de chez eux. N'oublions pas non plus que notre milieu de vie est composé de petites municipalités où les gens se connaissent, sont proches, sont souvent liés par un lien de famille et désirent conserver l'harmonie. Il peut alors être délicat pour un individu de se soulever contre un projet éolien qui semble plaire à la majorité. Toutefois, depuis août 2010 une grande partie des citoyens de la municipalité de St-Valentin et des municipalités voisines se sont interrogés, informés par leurs propres moyens et positionnés contre le futur projet éolien de TransAlta à St-Valentin. Ils ont manifesté leur désapprobation à plusieurs occasions comme lors de l'annulation de la rencontre d'information publique d'Hydro-Québec, en février dernier, au dévoilement public de la coalition des maires de la région contre les projets éoliens en milieu habité et en zone agricole, lors de la manifestation du 5 mars dernier liant les citoyens et les agriculteurs contre le projet éolien de St-Valentin, en signant les pétitions contre ce type de projet éolien des municipalités de St-Cyprien-de-Napierville et de St-Valentin et en signant la pétition contre l'implantation de lignes à haute tension via expropriation, etc.

Nous faisons face non seulement à une désapprobation sociale face au projet éolien de St-Valentin, mais aussi à un déchirement social. Je suis complètement écoeurée de voir les membres d'une même collectivité se disloquer. Des conflits importants sont vécus entre les membres d'une même région, puis d'une même municipalité, s'ajoute entre les membres de la collectivité agricole, malheureusement aussi au sein d'une même famille et finalement à l'intérieur des foyers. Comment ignorer cette souffrance? N'est-elle pas la manifestation désolante d'une désapprobation sociale troublante? Madame Normandeau a bien pris soin de souligner combien l'approbation sociale était déterminant pour la mise en marche d'un projet éolien. Notre gouvernement sera-t-il en mesure d'ouvrir les yeux sur notre réalité quotidienne, complètement envahie par cette lutte contre le présent projet éolien? Écouterait-il la voix de la majorité des citoyens touchés ici? Quels moyens le gouvernement et TransAlta comptent-ils mettre en place pour apaiser ce feu brûlant de douleur vécue dans le tissu social de notre région, municipalité, communauté, famille et foyer? Pourquoi devrions-nous accepter d'être ainsi affectés sur plusieurs paliers sociaux au profit de seulement quelques individus qui n'y trouveront qu'un plaisir pécuniaire? Je constate avec une grande désolation que je vis maintenant dans une société fatiguée, essoufflée de devoir se battre ainsi. Est-ce une autre stratégie douteuse que de tenter d'épuiser les troupes pour mieux s'imposer en tant que promoteur du projet éolien, ici TransAlta et responsable de l'implantation de la ligne à haute tension, ici Hydro-Québec? Toute cette réalité vécue au quotidien me peine énormément.

Dans un troisième temps, l'implantation d'un tel projet éolien me questionne énormément quant à l'héritage agricole dont nous sommes responsables. D'abord, quelles valeurs démontrons-nous comme société lorsque nous acceptons de sacrifier les plus belles terres agricoles du Québec au profit de multinationales étrangères? La terre, n'est-ce pas notre bien le plus précieux à protéger? Je suis la conjointe d'un agriculteur. Je constate combien le travail acharné des générations précédentes sur les terres agricoles nous est précieux. Nous profitons maintenant d'un héritage que nous avons la responsabilité non seulement de préserver, mais aussi d'améliorer pour ensuite être en mesure de léguer des terres agricoles prospères en richesse naturelle à nos enfants. Qui sommes-nous pour détruire, pour quelques dollars, le travail ardu des premiers colons, des aïeux et grands-parents de nos enfants? Que leur restera-t-il? Que nous restera-t-il comme société? Je ne souhaite pas que mes enfants deviennent locataires sur leurs propres terres. Je souhaite qu'ils puissent travailler fièrement la terre, pour nourrir les bêtes et les citoyens. Cette fierté est

génétique, transmise de génération en génération. Nous nous devons de la préserver! Avoir une vision d'avenir dans nos choix de société et d'entrepreneurs n'est-ce pas une valeur de base qui devrait être préconisée par tous? Pourquoi y en a-t-il qui se laissent tenter par l'appât de quelques milliers de dollars pendant que la compagnie TranAlta en récoltera des millions? Pourquoi l'argent devient-elle une valeur première dans ce développement énergétique au détriment de notre bien le plus précieux, la terre? Les éoliennes devraient alors être implantées seulement dans des milieux éloignés des zones habitées et exclusivement sur des terres non cultivables. Je suis certaine qu'un réajustement de valeur pourrait aider le gouvernement à définir des attentes plus acceptables pour tous.

En définitive, je vis présentement dans un milieu échaudé par le désir qu'ont plusieurs instances à ce que TransAlta implante ses éoliennes à St-Valentin, près des zones habitées et sur les plus belles terres agricoles du Québec. D'abord sous-informés, les membres de notre communauté se sont ensuite soulevés majoritairement contre le projet éolien et cette lutte laisse déjà ses marques à vif. À l'issue de cette saga, j'espère être en mesure de léguer à mes enfants un milieu agricole sain où l'on fait seulement de l'agriculture! J'espère que le gouvernement en place sera à l'écoute des citoyens touchés voir affectés par ce projet éolien pour en empêcher l'implantation.

-